

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-38**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 11

Votants : 14

OBJET : **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU DOJO**
(sessions de formation)

L'an deux mille vingt-deux, le seize décembre, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CAUQUIL Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2022

Présents : M. CAUQUIL Alain, Mme MILITI Vincenza, M. VERGNAIS Didier, Mme FASSINOT Christine, M. THIMONIER Franck, MM. ABADIE Frédéric, BERCIMUELLE Laurent, MONTAGNON Bruno, DESSERTINE Sébastien, Mmes CHENAVIER Christelle, CORNET Sophie

Absents : Mme ROCLE Nathalie (pouvoir à Christine FASSINOT), JARRIGE Jérôme (pouvoir à Alain CAUQUIL), Mmes LONGEARD Gaëlle, BAUDEQUIN Christelle, M. ASTRUC Pierre-Charles, Mmes DE ALMEIDA Marielle, PARENTI Sandrine, M. PLOCH Romain (pouvoir à Vincenza MILITI)

Secrétaire de séance : Mme CORNET Sophie

Monsieur le Maire présente le projet de convention de mise à disposition de la salle de judo, en vue de formations en Techniques Opérationnelles, pour le personnel de la Direction de l'Administration Pénitentiaire (*Auvergne Rhône-Alpes*).

Plusieurs sessions sont programmées annuellement ; le groupe d'apprenants est constitué de 16 participants, au maximum, dans le dojo. Le tarif de location serait fixé comme suit :

Salle de judo	31 € par jour (<i>ou occupation</i>)
---------------	--

Après délibération et considérant la disponibilité des locaux, le **Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la signature de la convention précitée.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme :

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 3 janvier 2023

Le Maire,



Alain CAUQUIL